

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION INDUSTRIELLE (IPPI)

Novembre 2021



Note de reconnaissance

L'ANSD exprime toute sa gratitude aux chefs d'entreprise. En effet, le succès de l'ANSD dans sa mission de production et de diffusion des données de qualité au service de tous les usagers repose sur un partenariat bien établi sans lequel, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle sur l'Indice des Prix de Production Industrielle (IPPI). Cet indice rénové, base 100 en 2015, mesure l'évolution des prix de production, départ usine et hors taxe et marge de transport.

Les principaux changements apportés par la rénovation ont trait à la nomenclature, au champ de couverture, aux pondérations, aux techniques de calcul, et aux données de base. Ainsi, le nouveau champ d'application de l'IPPI se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1 et couvre les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution) ainsi que les services « dits industriels » qui n'étaient pas pris en compte dans la version antérieure de l'IPPI. En revanche, certaines activités des sections B, C, D et E de la NAEMA, en l'occurrence l'égrenage de coton sont exclues du champ. S'agissant du calcul des indices, il est fait recours à un système de double pondération dynamique (utilisation simultanée du chiffre d'affaires et des valeurs ajoutées actualisées chaque année) contrairement à l'ancien IPPI où les pondérations étaient déterminées avec le chiffre d'affaires fixé à l'année de base. L'échantillon à l'année de base compte 72 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée du tissu industriel. Celui-ci est actualisé chaque année avec le système des années de référence. L'indice est publié mensuellement et est disponible au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Il est susceptible d'être révisé lorsque le taux de réponse est inférieur 100%.

Les présents indicateurs sont établis avec un taux de réponse de 90,5%.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix de production industrielle

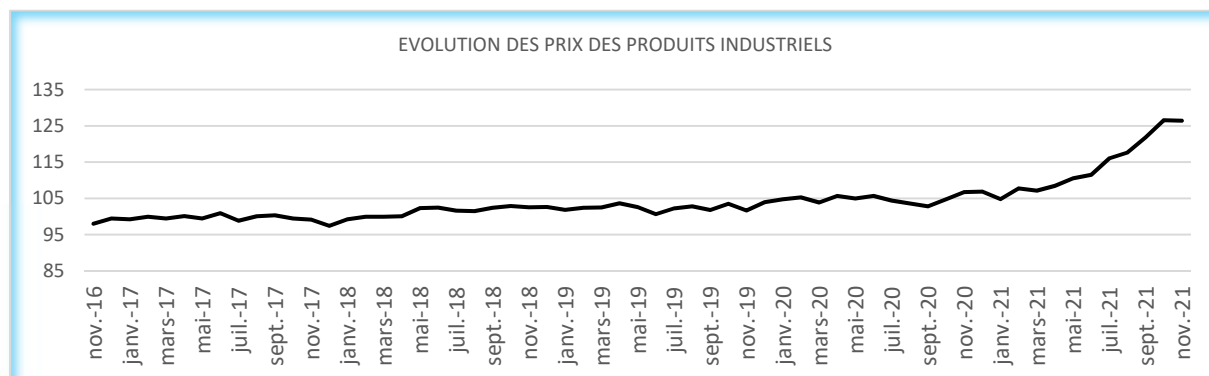
L'activité industrielle est marquée, en novembre 2021, par une diminution de 0,1% des prix de la production industrielle hors égrenage de coton, comparativement à ceux du mois précédent. Cette évolution est en relation avec le repli des prix des produits des industries extractives (-7,5%). En revanche, il est noté un renchérissement des produits manufacturiers (+1,5%) et une stagnation de ceux des produits des industries environnementales et de l'« électricité, eau et gaz ».

En variation annuelle, les prix de la production industrielle hors égrenage de coton ont progressé de 18,4% en novembre 2021, comparativement à ceux du mois correspondant de l'année précédente.

De même, sur les onze premiers mois de 2021, les prix moyens ont crû de 9,2%, par rapport à ceux de la même période de 2020.

S'agissant des prix de l'égrenage de coton, ils se sont appréciés de 0,6% entre octobre et novembre 2021. De même, ils ont grimpé de 20,8% en variation annuelle. Ils ont également augmenté de 9,8% sur les onze premiers mois de 2021, en comparaison à leurs niveaux de la période correspondante de l'année précédente.

Graphique 1 : Evolution des prix des produits industriels



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC



ANALYSE SECTORIELLE

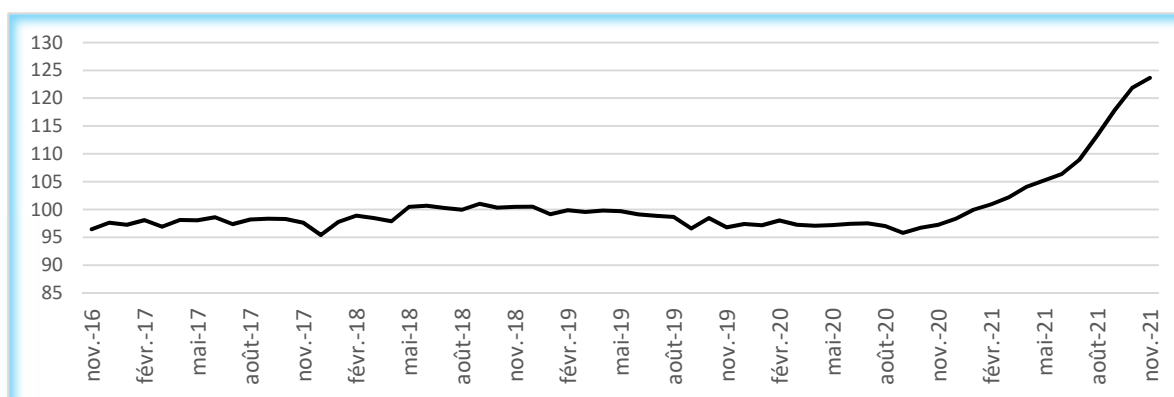
Un accroissement des prix des produits manufacturiers

Au mois de novembre 2021, les prix des produits manufacturiers se sont accrus de 1,5% en variation mensuelle, sous l'effet du renchérissement des produits du raffinage et de la cokéfaction (+10,3%).

Relativement à ceux de novembre 2020, les prix des produits manufacturiers ont également grimpé (+27,1%).

Sur les onze premiers mois de 2021, les prix moyens des produits de la branche ont augmenté de 12,7%, comparativement à leurs niveaux de la période correspondante en 2020.

Graphique 2 : Evolution des prix des produits manufacturiers



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

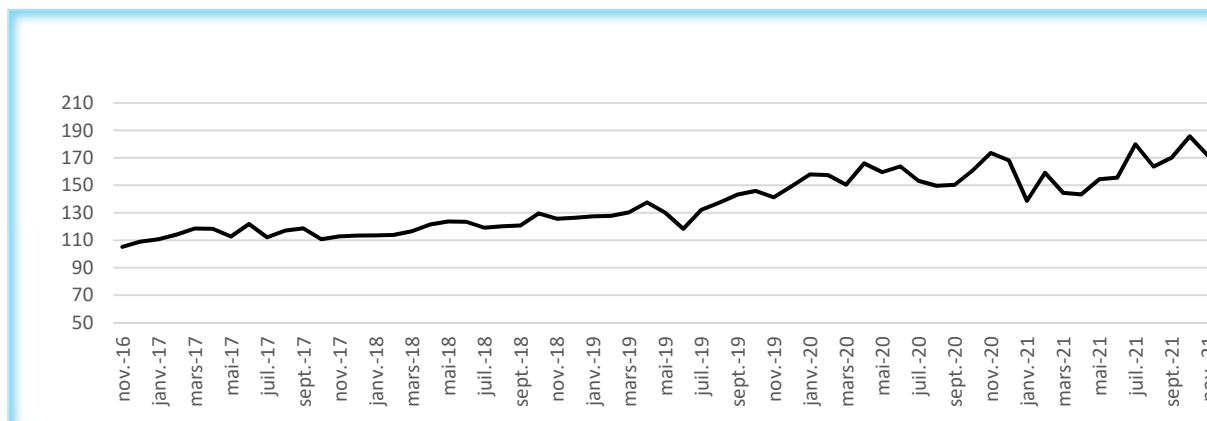
Une baisse des prix des produits des industries extractives

En variation mensuelle, les prix des produits des industries extractives ont diminué de 7,5% au mois de novembre 2021. Cette évolution est attribuable au repli des prix des autres produits des industries extractives (-17,6%). En revanche, ceux des minerais métalliques (+2,6%) ont progressé sur la période.

Sur un an, les prix des produits des industries extractives ont reculé de 1,1% en novembre 2021.

Par contre, les prix moyens sur les onze premiers mois de 2021 se sont appréciés de 1,4% comparativement à ceux de la période correspondante de 2020.

Graphique 3 : Evolution des prix des produits des industries extractives



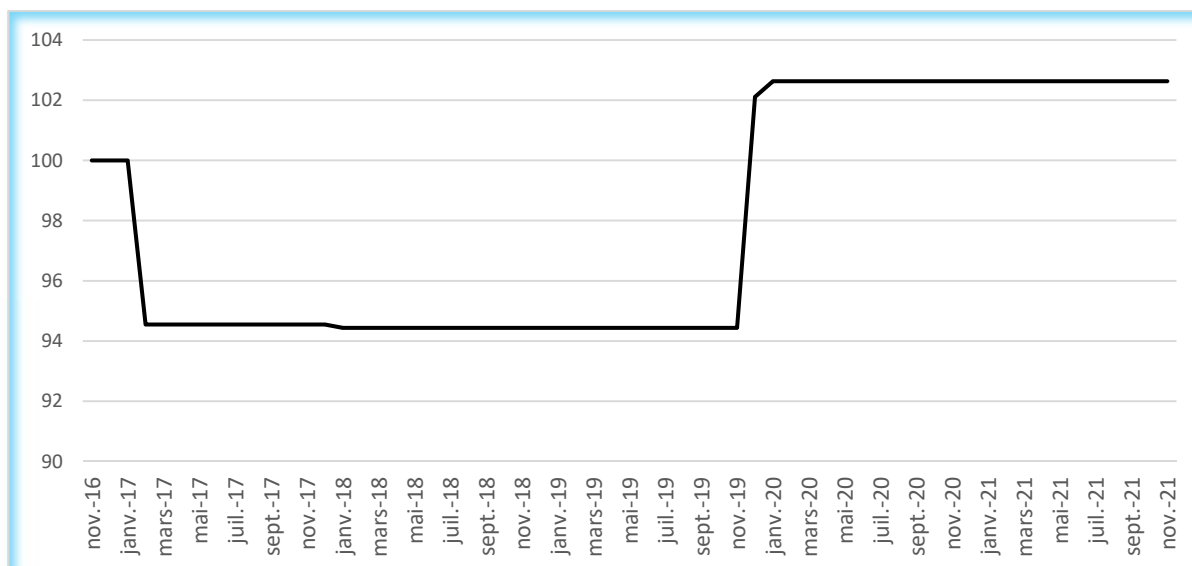
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC



Une stagnation des prix de l'électricité, gaz et eau

En novembre 2021, les prix de l'électricité, gaz et eau se sont stabilisés en variation mensuelle et annuelle. Également, ils n'ont pas connu de variations sur les onze premiers mois de 2021 en comparaison à ceux de la même période de 2020.

Graphique 4 : Evolution des prix de l'électricité, gaz et eau

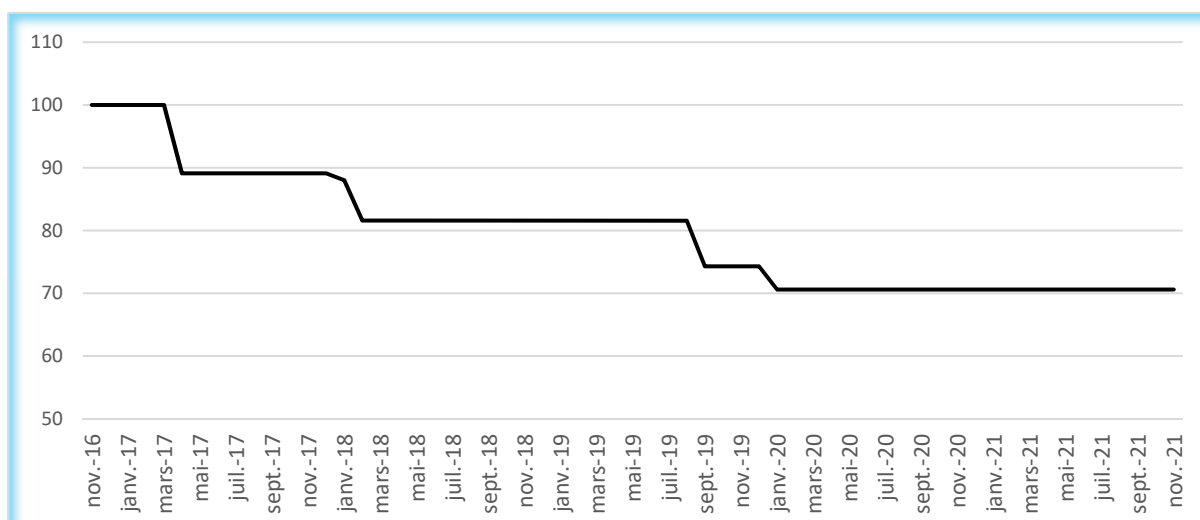


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Une stabilité des prix des produits des industries environnementales

Comparativement à ceux du mois précédent, les prix des produits des industries environnementales n'ont pas connu de variation, en liaison avec la stabilité des prix des produits des activités de la collecte des eaux usées et de traitement des déchets collectés et éliminés. En variation annuelle, ils n'ont pas aussi connu d'évolution. De même, les prix moyens sur les onze premiers mois de 2021 sont restés constants par rapport à ceux de la période correspondante de 2020.

Graphique 5 : Evolution des prix des produits des industries environnementales



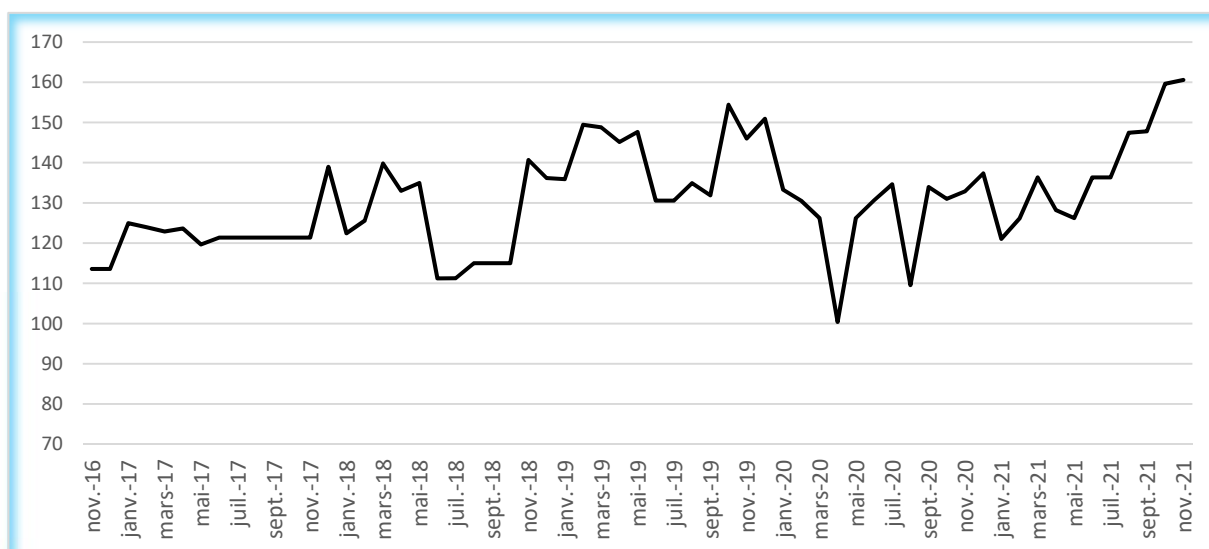
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC



Une hausse des prix de l'égrenage de coton

En variation mensuelle, les prix de l'égrenage de coton se sont relevés de 0,6%, en novembre 2021. En outre, ils ont progressé de 20,8% en variation annuelle. De même, ils se sont rehaussés de 9,8% sur les onze premiers mois de 2021, en comparaison à leurs niveaux de la période correspondante de l'année précédente.

Graphique 6 : Evolution des prix des égrenages de coton



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau : Indice des prix de production industrielle (base 100 en 2015)

Code NAEMA rev1	BRANCHE D'ACTIVITES	Nov-20	Juil.-21	Août-21	Sept-21	Oct-21	Nov -21	Nov - 21/ oct -21	Nov-21/ Nov - 20	11 mois 21/ 11 mois 20
05-09	PRODUITS DES INDUSTRIES EXTRACTIVES dont...	173,6	179,8	163,6	170,2	185,6	171,7	-7,5	-1,1	1,4
07	Minerais métalliques	175,0	147,0	144,1	144,4	149,2	153,1	2,6	-12,5	-5,7
08	Autres produits des industries extractives	149,7	208,2	174,5	189,4	218,8	180,4	-17,6	20,5	10,7
10-33	PRODUITS MANUFACTURIERS dont...	97,2	108,9	113,3	117,8	121,9	123,6	1,5	27,1	12,7
10-12	Produits agro-alimentaires dont...	96,1	99,9	106,6	114,2	116,8	118,6	1,5	23,5	9,0
10	Produits alimentaires	98,6	103,0	110,6	119,3	122,2	124,3	1,7	26,1	10,0
11	Boissons	74,6	74,6	74,6	74,6	74,6	74,6	0,0	0,0	0,0
12	Produits à base de tabac	85,6	85,6	85,6	85,6	85,6	85,6	0,0	0,0	0,0
13-14	Produits textiles et articles d'habillement	112,4	113,3	113,2	113,3	108,5	112,8	3,9	0,4	-0,2
15	Cuir travaillé et articles de voyage, chaussures	30,3	28,8	30,3	24,3	24,2	24,9	2,8	-17,9	-46,3
17-18	Papier et carton, travaux d'impression et reproduction d'enregistrements	100,8	100,8	100,8	100,8	100,8	100,8	0,0	0,0	0,0
19	Produits du raffinage et de la cokéfaction	59,9	105,2	103,5	103,3	114,7	126,5	10,3	111,3	33,2
20-22	Produits chimiques, pharmaceutiques, du travail du caoutchouc et du plastique dont...	78,0	115,4	115,9	114,8	129,9	130,6	0,5	67,3	40,2
20	Produits chimiques	70,5	112,8	112,7	112,4	130,7	131,5	0,7	86,4	53,9
22	Produits chimiques du travail du caoutchouc et du plastique	89,7	102,5	105,2	101,3	102,5	102,6	0,0	14,3	6,1
23	Matériaux minéraux	101,8	103,2	105,1	104,2	105,2	106,3	1,1	4,4	1,7
24-25	Produits métallurgiques et de fonderie, ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux dont...	167,2	211,6	211,4	215,4	210,0	208,7	-0,6	24,8	25,4
24	Produits métallurgiques et de fonderie,	168,8	214,0	213,9	216,7	210,5	209,2	-0,6	23,9	25,6
25	Ouvrages en métaux ; produit du travail des métaux	106,7	130,9	130,5	146,3	153,2	152,1	-0,7	42,6	22,5
26-28	Produits électroniques et informatiques, équipements électriques, machines et équipements dont...	86,4	86,4	86,4	86,4	86,4	86,4	0,0	0,0	0,0
27	Equipements électriques	85,9	85,9	85,9	85,9	85,9	85,9	0,0	0,0	0,0
31-33	Autres industries manufacturières dont...	116,5	129,2	131,2	132,0	129,3	129,6	0,2	11,2	5,1
31	Meubles et matelas	104,9	112,6	115,7	116,9	112,7	113,1	0,4	7,9	3,8
32	Produits manufactures divers	129,9	150,1	150,1	150,1	150,1	150,1	0,0	15,5	7,1
35-36	ELECTRICITE, GAZ ET EAU dont...	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	102,6	0,0	0,0	0,0
35	Electricité, gaz	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	101,9	0,0	0,0	0,0
36	Eau captée et distribuée	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
37-39	PRODUITS DES INDUSTRIES ENVIRONNEMENTALES dont...	70,6	70,6	70,6	70,6	70,6	70,6	0,0	0,0	0,0
37	Eaux usées collectées et boues	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	0,0	0,0	0,0
38	Déchets collectes, traites et élimines	69,1	69,1	69,1	69,1	69,1	69,1	0,0	0,0	0,0
05-39	ENSEMBLE HORS EGRENAGE DE COTON	106,7	116,1	117,6	121,8	126,5	126,4	-0,1	18,4	9,2
01	Egrenage de coton	132,9	136,4	147,4	147,8	159,6	160,6	0,6	20,8	9,8

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

*Données mises à jour

Champ couvert

Le champ d'application de l'IPPI suivant les nouvelles recommandations se définit par rapport à la CITI rev4/NAEMA rev1. Le secteur industriel comprend à cet effet, les sections B (Activités extractives), C (Activités de fabrication), D (Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatisation), E (Approvisionnement en eau, activités d'assainissement et de gestion des déchets, dépollution) ainsi que les services « dits industriels ». Certaines activités telles que l'égrenage du coton sont exclues du champ de l'IPPI. Cependant pour des besoins de la conjoncture, l'évolution des prix de l'égrenage de coton est analysée dans cette note.

Modalité de tirage de l'échantillon

Pour le tirage de l'échantillon, il est fait recours aux méthodes non probabilistes subjectives (choix raisonné) et basées sur le seuil d'inclusion. La technique utilisée est celle de l'exhaustif tronqué (cut-off) visant à assurer la couverture maximale du secteur de l'industrie. La méthode consiste à faire un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires au niveau de chaque sous-branche d'activités. Ensuite, le calcul des proportions du CA des entreprises et celui des proportions cumulées est effectué. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues. Cependant, pour une meilleure représentativité de l'échantillon, certaines entreprises qui situent en deçà du seuil sont repêchées.

Une mise à jour de l'échantillon est effectuée chaque année en tenant compte des modifications dans le tissu industriel.

La base de sondage utilisée est celle du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI) de l'ANSD. Celle-ci est une liste exhaustive de toutes les entreprises du secteur moderne ayant déposé un état financier.

Modalité de calcul des indices

Les indices sont calculés de façon hiérarchique à partir des indices élémentaires des produits jusqu'à l'indice d'ensemble. Selon la nature des formules utilisées dans le calcul, trois types d'indices sont identifiés : les indices élémentaires des produits, les indices gammes et les indices de niveaux agrégés.

Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base ou de référence.

Les nouvelles recommandations suggèrent au niveau des gammes d'utiliser des indices de Juvons qui présentent de meilleures propriétés par rapport aux autres indices d'agrégat élémentaire. Pour une gamme donnée, l'indice de Juvons est la moyenne géométrique pondérée des indices élémentaires de ses produits.

Les indices aux niveaux agrégés de la nomenclature sont calculés à partir de la formule de l'indice de Laspeyres. Ils concernent les indices classes, groupes, divisions, divisions regroupées, types industries et d'ensemble. Ces indices sont obtenus par une moyenne arithmétique pondérée des sous indices qui les composent.

Les nouvelles recommandations internationales de 2008 requièrent l'utilisation d'un système de double pondération dynamique avec comme variables la valeur ajoutée et les chiffres d'affaires. Les chiffres d'affaires sont utilisés jusqu'au niveau classe (catégorie à quatre chiffres de la NAEMA rev1) et les valeurs ajoutées à partir du niveau groupe (catégorie à trois chiffres de la NAEMA rev1). Chaque année, les pondérations sont actualisées, par changement de la période de référence.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 30 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint : **Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles par intérim : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Alassane SARR**

Equipe de chargés de relation avec les entreprises : **Amadou SALL, Awa SEYDI, Ibrahima BA, Gana NDIAYE & Nafy KANOUTE**

Diffusion : **El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**

